

Administrateur de projets artistiques et culturels

RNCP42330 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	134g, 320n
Formacode(s)	32096, 45075, 32135, 44035
Code(s) ROME	L1302, L1303, D1201, K1602
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	29/05/2026
Date d'échéance	29/05/2029

Certificateur(s)

ECAD CONSULTANTS - IESA ART&CULTURE · SIRET : 33115405400091

Partenaires habilités

3 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 3 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ECAD CONSULTANTS	33115405400117	Former et organiser l'évaluation
ESGCV	75253547600580	Former et organiser l'évaluation
PSB PARIS SCHOOL OF BUSINESS	75253547600200	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification Administrateur de projets artistiques et culturels vise à former des professionnels capables de concevoir, structurer et piloter des projets culturels dans un secteur en pleine évolution. Face à la diversification des modèles économiques, à la montée en technicité administrative et réglementaire, à la transition numérique et aux exigences croissantes en matière de RSE, les structures culturelles recherchent des profils polyvalents, capables d'assurer à la fois la stratégie et l'opérationnel.

La certification répond à ces besoins en développant des compétences avancées en gestion de projet, modélisation économique, administration, médiation, communication, pilotage opérationnel et développement des publics. Elle s'appuie sur un socle commun solide et deux options permettant d'adresser les spécificités du marché de l'art et du financement culturel. Elle s'inscrit ainsi au cœur des réalités contemporaines du secteur, en accompagnant la montée en expertise d'un métier devenu indispensable au fonctionnement et à la structuration des organisations culturelles.

ACTIVITÉS VISÉES

Définition d'un projet artistique et culturel

- Réalisation d'une veille économique, réglementaire, d'innovation technologique, environnementale et de tendances du secteur artistique et culturel

- Etude de faisabilité d'un projet artistique et culturel

- Conception d'un projet artistique et culturel

- Conception d'une proposition de médiation culturelle et artistique

Conduite des opérations administratives et financières d'un projet culturel

- Définition du business model d'un projet artistique et culturel

- Déploiement d'une stratégie de financement d'un projet
- Coordination des opérations administratives
- Mise en œuvre d'une stratégie de partenariats

Déploiement d'une stratégie digitale de commercialisation et de diffusion d'un projet artistique et culturel

- Définition d'une stratégie marketing et commerciale
- Déploiement d'une stratégie de marketing digital
- Déploiement d'une stratégie de communication online et offline
- Développement de la stratégie de commercialisation online et offline

Pilotage d'un projet artistique et culturel

- Coordination du déploiement opérationnel
- Gestion de la relation fournisseurs et partenaires
- Optimisation des processus de management de projet culturel et artistique
- Amélioration continue de la qualité du projet culturel et artistique

Activités de spécialisation

Expertise et conditionnement des œuvres et objets d'art (spécialisation A)

- Authentification des œuvres et objets d'arts
- Documentation des œuvres
- Estimation de la valeur d'œuvres et d'objets d'arts
- Organisation du transport et de la sécurisation des œuvres et objets d'arts

Développement de la stratégie de financement d'un projet artistique et culturel (spécialisation B)

- Définition de la stratégie de collecte de fonds
- Conduite des négociations auprès de partenaires
- Mise en place d'actions de fidélisation
- Analyse de l'impact financier de la stratégie de financement

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Mettre en place un dispositif de veille économique, réglementaire, d'innovation technologique, environnemental et de tendances sur le secteur culturel et artistique

Evaluer l'adéquation d'un projet ou d'une programmation artistique ou culturelle en fonction de son environnement (lieu, structure, public), de ses caractéristiques, des moyens humains, techniques, financiers et environnements et des risques associés

Elaborer un projet artistique et culturel en déterminant la finalité du projet et les objectifs opérationnels

Concevoir une proposition de médiation culturelle et artistique

Définir le business model du projet artistique et culturel

Mettre en œuvre une stratégie de financement détaillée (ressources propres et subventions/mécénat) à partir du budget prévisionnel

Piloter les opérations administratives d'un projet artistique et culturel

Contractualiser avec les intervenants et partenaires

Mettre en place une stratégie de partenariats et sponsoring, de compétences ou en nature

Elaborer une stratégie marketing et commerciale en identifiant les cibles et les audiences

Mettre en œuvre une stratégie de marketing digital

Mise en œuvre d'une stratégie de communication online et offline à destination des publics visés

Développer la stratégie de commercialisation offline et offline

Elaborer le plan de déploiement opérationnel du projet artistique et culturel

Superviser la relation fournisseurs et partenaires

Animer une équipe projet composé de différents acteurs (collaborateurs, partenaires, fournisseurs, experts, etc.)

Réaliser un retour d'expérience sur un projet réalisé

Selon la spécialisation choisie

Expertise et conditionnement des oeuvres d'art

Authentifier une œuvre d'art

Etablir un constant d'état

Elaborer la documentation des œuvres

Estimer la valeur d'une œuvre d'art

Superviser les mouvements d'œuvres

Développement stratégie de financement d'un projet artistique et culturel

Définir les objectifs de collecte de fonds

Mener des négociations auprès des entreprises partenaires

Mettre en place des actions de fidélisation en cohérence avec les attentes et objectifs des mécènes et partenaires

Evaluer l'impact financier des partenariats et mécénats sur la base de méthodes analytiques et d'outils financiers

Blocs de compétences

RNCP42330BC01 — Définir un projet artistique et culturel

LISTE DE COMPÉTENCES

Mettre en place un dispositif de veille économique, réglementaire, d'innovation technologique, environnemental et de tendances sur le secteur culturel et artistique en s'appuyant sur des sources professionnelles, et des outils de veille, et en analysant des données liées au secteur de manière à anticiper les opportunités et risques globaux sur le secteur

Evaluer l'adéquation d'un projet ou d'une programmation artistique ou culturelle en fonction de son environnement (lieu, structure, public), de ses caractéristiques, des moyens humains, techniques, financiers et environnements et des risques associés en les identifiant (sociaux, environnementaux, réglementaires ou encore sanitaires), afin d'arbitrer et de prioriser les décisions stratégiques du projet

Elaborer un projet artistique et culturel en déterminant la finalité du projet et les objectifs opérationnels, en mobilisant des outils collaboratifs notamment numérique tout en intégrant les enjeux RSE et standards du secteur, de manière à soutenir la stratégie de développement de l'organisation et/ou du commanditaire

Concevoir une proposition de médiation culturelle et artistique, en adoptant une posture inclusive et dans une démarche écoresponsable, en mobilisant les techniques et outils adaptés au public préalablement défini (supports numériques, ludiques ou encore multisensoriels etc.) et en adaptant les supports pour les publics en situation de handicap (transcription LSF, audiodescription etc.), de manière à valoriser le projet auprès des publics

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle à partir d'un cas réel ou fictif portant sur la définition d'un projet artistique et/ou culturel

Etude de cas à partir d'un cas réel ou fictif de conception d'une proposition de médiation culturelle et artistique incluant une documentation portant sur la définition d'un projet artistique et culturel

Pour plus d'information sur les attendus des modalités d'évaluation, veuillez télécharger le référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation.

RNCP42330BC02 — Conduire des opérations administratives et financières d'un projet artistique et culturel

LISTE DE COMPÉTENCES

Définir le business model du projet artistique et culturel en intégrant des spécificités du projet, des habitudes de consommations de la cible, les pratiques du marché et de la concurrence et des sources de financements (billetterie, produits dérivés, mécénat et subventions) et en prenant en compte l'impact éventuels des financements spécialisés (RSE ou encore publics spécialisés) afin de spécifier le fonctionnement économique et l'intérêt financier d'un projet artistique et culturel.

Mettre en œuvre une stratégie de financement détaillée (ressources propres et subventions/mécénat) à partir du budget prévisionnel et en évaluant le potentiel de chaque source de financement du projet dans le but de sécuriser l'économie du projet et sa réalisation effective

Piloter les opérations administratives d'un projet artistique et culturel en identifiant les démarches réglementaires obligatoires (déclarations, autorisations, normes), en coordonnant les formalités liées à l'organisation du projet (déclarations sociales, fiscales, assurances), et en mobilisant des outils numériques adaptés, afin de préserver le projet de tout risque juridique et organisationnel.

Contractualiser avec les intervenants et partenaires en identifiant les rôles, responsabilités et conditions d'intervention des différentes parties prenantes (artistes, techniciens, prestataires, coproducteurs), en formalisant les relations via des contrats adaptés (cession de droits, prestations, partenariats), et en intégrant les clauses sociales, environnementales et les obligations en matière de santé-sécurité et d'accessibilité, afin de sécuriser les conditions d'intervention et de collaboration sur le projet

Mettre en place une stratégie de partenariats et sponsoring, de compétences ou en nature en définissant le type de contribution recherché, la cible, et le type de partenariats, en identifiant les partenaires potentiels et en valorisant les

partenariats à impact (mécénat responsable, inclusion, écoconception) afin de soutenir les objectifs de développement du projet artistique et culturel.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Cas pratique à partir d'un cas pratique réel ou fictif portant sur la conduite des opérations administratives et financières d'un projet artistique et culturel

Mise en situation professionnelle à partir d'une situation professionnelle réelle ou fictive de mise en œuvre d'un partenariat

Pour plus d'information sur les attendus des modalités d'évaluation, veuillez télécharger le référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation.

RNCP42330BC03 — Déployer une stratégie commercialisation et de diffusion d'un projet artistique et culturel

LISTE DE COMPÉTENCES

Elaborer une stratégie marketing et commerciale en identifiant les cibles et les audiences, en s'appuyant sur une démarche inclusive et en réalisant une étude de marché afin de redéfinir les objectifs à atteindre

Mettre en œuvre une stratégie de marketing digital en respectant le budget prévu, en optimisant le référencement et en analysant le parcours client afin de transformer les prospects en client fidélisé

Mise en œuvre d'une stratégie de communication online et offline à destination des publics visés en adéquation avec le projet artistique et culturel en déterminant un plan d'actions de communication et de développement des publics et en veillant à faciliter l'accessibilité de chacun afin de renforcer l'attractivité du projet auprès des publics

Développer la stratégie de commercialisation offline et offline, en collaboration avec des experts, en coordonnant la gestion d'une base de données clients (CRM) et en personnalisant les interactions avec les clients, dans une démarche de fidélisation, de manière à atteindre les objectifs commerciaux fixés

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle à d'un cas réel ou fictif de déploiement d'une stratégie digitale de commercialisation et de diffusion d'un projet artistiques et/ou culturel

Cas pratique à partir d'un cas réel ou fictif de projet à réaliser dans le secteur du marché de l'art et/ou des industries culturelles

Pour plus d'information sur les attendus des modalités d'évaluation, veuillez télécharger le référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation.

RNCP42330BC04 — Piloter un projet artistique et culturel

LISTE DE COMPÉTENCES

Elaborer le plan de déploiement opérationnel du projet artistique et culturel en sélectionnant la méthode de gestion de projet et les outils à mobiliser, en planifiant les livrables dans le respect des contraintes matérielles, humaines, sociales, environnementales et financières et en intégrant un plan de prévention des risques SST de manière à garantir la réalisation du projet

Superviser la relation fournisseurs et partenaires en effectuant un suivi global des tâches et en tenant à jour la planification des ressources matérielles et budgétaires tout en veillant au respect des clauses sociales et environnementales afin d'optimiser l'ensemble des étapes du projet

Animer une équipe projet composé de différents acteurs (collaborateurs, partenaires, fournisseurs, experts, etc.) en s'appuyant sur management inclusif et en veillant à sensibiliser chaque membre de l'équipe projet à propos des violences sexistes et sexistes pour maintenir un climat propice à la bonne exécution du projet dans les délais impartis

Réaliser un retour d'expérience sur un projet réalisé en respectant les indicateurs de performance, en prenant en compte les retours des usagers et clients et en proposant des actions de remédiation afin d'ancrer le projet dans une dynamique d'amélioration continue.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mises en situation professionnelle à partir d'un cas réel ou fictif portant sur la coordination des parties prenantes d'un projet et à partir d'un cas réel ou fictif de mise en œuvre d'un dispositif qualité à la suite d'une clôture de projet

Cas pratique à partir d'un cas réel ou fictif présentant des enjeux d'optimisation des processus de management de projet

Pour plus d'information sur les attendus des modalités d'évaluation, veuillez télécharger le référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation.

RNCP42330BC05 — Expertiser et conditionner des œuvres et objets d'art (spécialisation A)

LISTE DE COMPÉTENCES

Authentifier une œuvre d'art en analysant ses caractéristiques stylistiques, matérielles et historiques, en consultant des bases de données spécialisées (scientifique ou de marché), et en sollicitant, le cas échéant, des expertises scientifiques ou institutionnelles reconnues, afin d'établir sa provenance et sa valeur patrimoniale

Etablir un constant d'état, en procédant à un examen minutieux de l'œuvre d'art et en consignait les renseignements recueillis, de manière à déterminer les éventuelles restaurations nécessaires et les précautions relatives à sa préservation

Elaborer la documentation des œuvres, en s'appuyant sur une méthodologie et des outils de recherche, de manière à permettre leur valorisation scientifique et en diffuser la connaissance à travers différents types de supports (en ligne et/ou physiques)

Estimer la valeur d'une œuvre d'art en s'appuyant sur ses caractéristiques intrinsèques (format, technique, état de conservation...), ses conditions de marché (cote de l'artiste, résultats d'enchères, présence en galerie ou foire internationale...) et sur des outils de traçabilité et d'évaluation (catalogues de vente...), afin de définir une fourchette de prix réaliste et documentée.

Superviser les mouvements d'œuvres, en effectuant les démarches relatives au transport et à l'assurance des œuvres, afin d'assurer la sécurité et la sûreté des œuvres en les protégeant contre d'éventuels dommages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle

Projets fil rouge à partir d'un cas réel ou fictif portant sur l'expertise d'une œuvre et dans le cadre réel ou fictif de l'organisation d'une exposition ou d'une vente

Cas pratique réel ou fictif réalisé au cours de la formation incluant un corpus d'œuvres d'art

Pour plus d'information sur les attendus des modalités d'évaluation, veuillez télécharger le référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation.

RNCP42330BC06 — Développer la stratégie de financement d'un projet artistique et culturel (spécialisation B)

LISTE DE COMPÉTENCES

Définir les objectifs de collecte de fonds en analysant les besoins opérationnels du projet culturel, en estimant les ressources nécessaires à sa viabilité financière, et en identifiant des leviers de financement compatibles avec ses valeurs (RSE, accessibilité, inclusion...), afin de garantir sa réalisation dans un cadre éthique et durable.

Mener des négociations auprès des entreprises partenaires en veillant à la clarté des engagements mutuels et à la satisfaction des parties prenantes afin de sécuriser les termes et conditions des partenariats

Mettre en place des actions de fidélisation en cohérence avec les attentes et objectifs des mécènes et partenaires dans le cadre d'une fidélisation long terme afin de sécuriser et fidéliser les relations de partenariats pour les projets artistiques et culturels

Evaluer l'impact financier des partenariats et mécénats sur la base de méthodes analytiques et d'outils financiers de manière à valoriser l'efficacité des partenariats en termes de contribution monétaire, de retombées économiques et de rentabilité pour le projet.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle à partir d'une mise en situation professionnelle réelle ou fictive portant sur la définition de la stratégie de collecte de fonds, la négociation de partenariats et mécénats, la mise en place d'actions de fidélisation et l'évaluation de l'impact financier des partenariats et mécénats d'un projet artistique et culturel.

Pour plus d'information sur les attendus des modalités d'évaluation, veuillez télécharger le référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Selon la branche dans laquelle le professionnel se spécialise, les secteurs d'intervention et la tailles des structures peuvent varier. En effet, l'administrateur de projets artistiques et culturels peut à la fois intervenir dans le segment de la commercialisation, la diffusion d'œuvres d'art et également dans l'organisation et la promotion d'un événement culturel. Ainsi, il pourra travailler au sein d'opérateurs de vente, de cabinet de courtage, de cabinet d'expertise, de collectivités territoriales, musées, théâtres, maisons de disques, etc.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le métier peut également être désigné sous les intitulés suivants (liste non exhaustive) :

Spécialisation dans le domaine culturel

- Administrateur de structures culturelles
- Coordinateur de projets culturels
- Médiateur culturel
- Chef de projet culturel
- Responsable des publics

Spécialisation dans le domaine du marché de l'art

- Chef de projet d'exposition
- Directeur de galerie/Galeriste
- Régisseur de collections ou de salons artistiques
- Expert en œuvres d'arts
- Responsable de collection et de mécénat

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

N/A

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 2 sur 5.
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Conditions de travail contraignantes, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 951 €
Familles professionnelles (FAP)	R1X62 — Vendeurs en habillement et accessoires, articles de luxe, de sport, de loisirs et culturels · tension 2/5 (Faible) R4X92 — Cadres du management des magasins · tension 1/5 (Très faible) U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	58 784
Jugés difficiles à recruter	19 %
Emplois saisonniers	38 %
Familles professionnelles (FAP)	R1X62 — Vendeurs en habillement et accessoires, articles de luxe, de sport, de loisirs et culturels R4X92 — Cadres du management des magasins U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

En formation initiale (étudiants)

- Entrée en 1^{ère} année (M1) : Etre titulaire d'une certification de niveau 6, ou d'un diplôme équivalent (diplôme étranger...), ou avoir validé 180 crédits ECTS dans le domaine visé ou proche (histoire de l'art, culture etc.)
- Entrée en 2^{ème} année (M2) : Etre titulaire d'une certification de niveau 6, ou d'un diplôme équivalent (diplôme étranger...), ou avoir validé 240 crédits ECTS, dans le domaine visé ou proche (histoire de l'art, culture etc.)

En alternance (contrat apprentissage ou contrat de professionnalisation)

- Pour un cursus en 3 ans : Etre titulaire d'une certification de niveau 5, ou d'un diplôme équivalent (diplôme étranger...), ou avoir validé 120 crédits ECTS dans le domaine visé ou proche (histoire de l'art, culture etc.)
- Pour un cursus en 2 ans : Etre titulaire d'une certification de niveau 6, ou d'un diplôme équivalent (diplôme étranger...), ou avoir validé 180 crédits ECTS dans le domaine visé ou proche (histoire de l'art, culture etc.)
- Pour un cursus en 1 an : Etre titulaire d'une certification de niveau 6, ou d'un diplôme équivalent (diplôme étranger...), ou avoir validé 240 crédits ECTS, dans le domaine visé ou proche (histoire de l'art, culture etc.)

En formation continue

- Entrée avec un niveau 6 : Etre titulaire d'une certification de niveau 6, ou d'un diplôme équivalent (diplôme étranger...), ou avoir validé 180 crédits ECTS dans le domaine visé ou (histoire de l'art, culture etc.)
- Ou Etre titulaire d'une certification de niveau 6, ou d'un diplôme équivalent (diplôme étranger...), ou avoir validé 180 crédits ECTS, dans un autre domaine de formation/métier de la certification visée et justifier d'une expérience professionnelle dans le secteur visé de 12 mois minimum
- Entrée avec un niveau 5 : Etre titulaire d'une certification de niveau 5, ou d'un diplôme équivalent (diplôme étranger...), ou avoir validé 120 crédits ECTS dans le domaine visé ou proche (histoire de l'art, culture etc.) et justifier d'une expérience professionnelle dans le secteur visé de 12 mois minimum
- Ou Etre titulaire d'une certification de niveau 5, ou d'un diplôme équivalent (diplôme étranger...), ou avoir validé 120 crédits dans un autre domaine de formation/métier de la certification visée et justifier d'une expérience professionnelle dans le secteur visé de 24 mois minimum
- Entrée avec un niveau 4 : Etre titulaire d'une certification de niveau 4, d'un bac, d'un DEAU ou d'un diplôme équivalent (diplôme étranger...), et justifier d'une expérience professionnelle dans le secteur visé de 48 mois minimum

Dérogations spécifiques : Si le candidat ne dispose pas de l'expérience professionnelle ou du diplôme requis, le candidat devra présenter un dossier démontrant sa capacité à valider la certification professionnelle (VAP, attestation employeur ou autres preuves d'une expérience professionnelle, personnelle ou associative permettant l'acquisition de compétences connexes...).

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

En formation initiale (étudiants)

- Avoir validé les conditions d'accès à la formation,
- Et avoir effectué un cursus de formation* préparant au passage et à l'obtention de la certification visée chez le certificateur ou un partenaire conventionné (*entrée en 1ère année : 24 mois / entrée en 2ème année : 12 mois),
- Avoir réalisé 6 mois d'expérience professionnelle peu importe la typologie de contrat (stage, bénévolat, VIE, CDI, CDD, ...) , et/ou avoir facturé

300 h d'activités professionnelles en lien avec le métier visé (freelancing, auto-entrepreneur,...)

En alternance (contrat apprentissage ou contrat de professionnalisation)

- Avoir validé les conditions d'accès à la formation
- Et avoir effectué un cursus de formation en alternance* préparant au passage et à l'obtention de la certification visée chez le certificateur ou un partenaire conventionné (*cursus en 3 ans : 36 mois / cursus en 2 ans : 24 mois / cursus en 1 an : 12 mois)

En formation continue

- Avoir validé les conditions d'accès à la formation
- Et avoir effectué un cursus de formation préparant au passage et à l'obtention de la certification visée chez le certificateur ou un partenaire conventionné

Dérogations spécifiques : Si le candidat ne dispose pas de l'expérience professionnelle ou du diplôme requis, le candidat devra présenter un dossier démontrant sa capacité à valider la certification professionnelle (VAP, attestation employeur ou autres preuves d'une expérience professionnelle, personnelle ou associative permettant l'acquisition de compétences connexes...).

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury est composé de 4 membres dont 50% de professionnels :

- Le directeur de l'école
- Le responsable pédagogique (ou un représentant)
- Deux professionnels externes, exerçant dans le métier ou domaine visé.

La parité employeur/salarié est contrôlée.

Base légale

Date de décision	29/05/2026
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	29/05/2029
Date de dernière délivrance possible	29/05/2033

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2024	318	0	74 %	—
2023	132	0	92 %	—
2022	155	0	88 %	65 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP39360

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)
RNCP39360

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/42330/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	10 800 €
Durée	924 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	9
Montant total engagé	38 930 €
Coût moyen par dossier	4 326 €
Durée moyenne	924 h
Période	08/2026 – 09/2026
France compétences	56 %
Entreprise	41 %

Reste à charge titulaire	2 %
---------------------------------	------------

Compte d'engagement citoyen	1 %
------------------------------------	------------

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.